

La Chambre est invitée par son Président à réformer sa méthode de travail

Paris, 10 janvier. — M. F. Bouillon, réuni président mardi dernier, prend place à son fauteuil... M. Bouillon ajoute : « Il est évident que nous ne sommes pas étrangers aux préoccupations profondes du peuple français... »

M. Jeanneney est réélu président du Sénat

Paris, 10 janvier. — Le Sénat qui, pour l'année 1935, doit élire son bureau... M. Jeanneney est réélu président du Sénat par 216 voix sur 234 votants.

Les présidents de la Chambre des députés sous la troisième République

M. Fernand Bouillon, qui vient d'être réélu président de la Chambre des députés... Paul Deschanel, qui succéda à Henri Brisson, de 1895 à 1902, puis de 1912 à 1920...

Un impôt sur les célibataires

BRUXELLES, 10 JANVIER 1935. Le Gouvernement qui s'est constitué sous le signe du dégrèvement des contributions, songe à en établir une nouvelle : l'impôt sur les célibataires... Mais il y a des considérations morales à envisager. Tous les célibataires ne sont pas des égoïstes, des profiteurs, des requêteurs de la vie...

Les bourses d'enseignement secondaire

Les dates d'ouverture des sessions de l'examen d'aptitude aux bourses nationales d'enseignement secondaires ont été fixées comme suit pour l'année 1935... Au Michigan, vingt personnes sont blessées par l'explosion de bidons de peinture.

Pour un nouveau système de R.P.

Plus de vingt personnes, gravement brûlées, ont été conduites dans des hôpitaux. Leur état est grave. M. H. MALLET député de la Charente auteur d'un nouveau projet de représentation proportionnelle pour l'élection des députés.

L'ENLEVÈMENT DU FILS DE LINDBERGH

L'ENLEVÈMENT DU FILS DE LINDBERGH. L'ENTRÉE DU TRIBUNAL DE FLEMINGTON, OU L'ON JUGE RICHARD HAUPTMANN, ACCUSÉ DU RAPT DU BÉBÉ DE LINDBERGH (P.N.Y.T.)



Hauptmann, l'assassin du bébé de Lindbergh, est bien défendu. VOICI LES QUATRE AVOCATS QUI, AU RETENTISSANT PROCÈS DE FLEMINGTON, ONT LA TACHE REDOUTABLE DE SAUVER LEUR CLIENT DE LA CHAISE ÉLECTRIQUE.

Flemington (New-Jersey), 10 janvier. — Hauptmann, qui souffrait d'un refroidissement, ces jours derniers, était bien de fatigue quand il a repris, jeudi, sa place au banc des accusés. Le docteur Condon a continué sa déposition.

La victime du drame de St-Amand succombe à ses blessures

On se souvient du drame qui, mardi dernier, éclata entre M. Plochar, 58 ans, entrepreneur à Marly-la-Briquette et sa femme qui l'avait quitté. L'homme pénétra dans la nouvelle demeure de sa femme et la frappa sauvagement à la tête. Depuis mardi, Mme Plochar se trouvait dans le coma. Jeudi, au début de l'après-midi, elle succomba à ses blessures à l'hôpital-hospice de Saint-Amand, où on l'avait conduite.

Un contremaitre fait une chute de 3 mètres à Cambrai et se fracture le crâne

Joyard, M. Léon Lepélites, 58 ans, contremaitre, était monté sur un échafaudage installé à l'entreprise de travaux où il travaillait. Pendant tout à coup l'équilibre, il tombe à la renverse et se fracture le crâne. L'état de M. Lepélites, qui a été conduit dans une clinique, ne laisse que peu d'espoir de le sauver. Il est père de cinq enfants, tous mariés.

Au cours d'une discussion, un homme tire sur sa femme sans l'atteindre, à Berlaumont

Le ménage Marié-Lemaire, à Berlaumont, était dérangé depuis quelques mois. Dans la soirée de mercredi, le mari, Oswald Marié, revint chez lui pour prendre ses effets. Une discussion s'éleva avec sa femme et ne tarda pas à dégénérer en dispute. Marié s'empara de son fusil de chasse et, dans le but de faire peur à son épouse, a-t-il déclaré, la mit en joue. Mme Marié, apercevant l'arme dirigée dans sa direction, eut peur et son mari lui laissa tout le temps nécessaire de se réfugier derrière un mur. Oswald Marié appuyé alors sur la détente, le coup partit. Marié a été néanmoins arrêté et écroué à la prison d'Arras.

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU DIMANCHE 13 JANVIER 1935. PAGE I. — Le voyage de M. Pierre Laval à Rome. — La Jolité (HENRI PICARD). PAGE II. — Marie-Jeanne, fille des Champis (MAURICE DAVET). PAGE III. — La manifestation des Croix de Feu à Amiens. — Trente ans de fidélité (HENRI DEPREZ). — Son élégance le chat (JEAN ROSNOL). PAGE IV. — Le Magicien (CHARLES BÉRAUD). — Les Chapoux. — Les Pasquilles du Brousteux (JULES WATTEUW). PAGE V. — Un futur à Tour de France. — Des fromages en général. — Pensez sur l'éducation (JEANNE L. CAPPE). PAGE VI. — Deux pigeons s'aimaient en un amour tendre, roman (T. TRILBY). PAGES VII et VIII. — Les Sports. — La plus forte du monde (CHARLES BÉRAUD). — Les derniers chevaliers de Paris. PAGE IX. — Le chapeau neuf et le petit plaisir (YVONNE FOURDRAIN-DE-NUTTE). PAGE X. — Les premiers hommes (POL HARDUIN). LE NUMÉRO : DIX PAGES VINGT CENTIMES.

LA GRÈVE DES ACIÉRIES DE TRITH-SAINT-LEGER

De nombreuses réunions ont eu lieu dans la matinée de jeudi, dans la région. Il y fut discuté de la possibilité d'accorder des secours de chômage aux ouvriers du Nord-Est. D'autre part, quelques membres de la grève qui stationnaient à proximité des usines du Nord-Est ont été appréhendés par les gardes mobiles. Ils ont été relâchés quelques instants plus tard. Une démarche au ministère du Travail. MM. Delcourt et Couteaux, députés, ont entretenu de cette grève M. Jacquier, ministre du Travail, en ont relaté la genèse, ont émis la décision que certaines municipalités ont prises d'accorder des secours de chômage aux grévistes et exposé la situation difficile des ouvriers.

LES DÉCLARATIONS FISCALES DES ARTISANS

La Confédération générale de l'artisanat français rappelle aux artisans — petits, moyens et grands — qu'ils ont à déclarer au contrôleur des contributions directes de leur domicile. Avant le 31 janvier, les salaires versés par eux au cours de l'année 1934 à leurs compagnons et apprentis ainsi qu'à leurs fournisseurs, vacations, honoraires, commission, courtage, etc., etc., ont à être déclarés. Avant le 31 février, leur bénéfice de l'année 1934, s'ils sont bénéficiaires de l'article 23 du décret annexé du 20 juillet 1934.

La grève continue dans l'industrie de l'habillement et de la confection, à Lille

Jeudi après-midi, deux cent cinquante ouvriers de l'industrie de la confection et de l'habillement, se sont rendus à la Bourse du Travail de Lille. Ils y ont entendu M. Huret, secrétaire de l'Intersyndicat de l'habillement, qui présidait la séance. Des délégués se rendront samedi à 14 h. 30 à la Métairie et assisteront à une réunion de la commission mixte.

Une note des Syndicats libres

Le Comité intersyndical des Syndicats libres de l'habillement, considérant le pas que la lettre patronale ou les salaires sont comparés à ceux d'autres professions, s'étonne que l'on fasse entrer en ligne de compte d'autres industries. Ce n'est pas, dit-il, parce qu'une industrie était très prospère qu'on a vu augmenter les salaires dans les autres industries voisines.

La distribution des récompenses du groupement corporatif des brasseurs de la région du Nord de la France

Le Groupement corporatif des brasseurs des cinq départements du Nord (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes), s'est réuni solennellement, mercredi, à 14 heures, au Palais de la Bourse, à Lille, pour la distribution de récompenses aux anciens serviteurs de la brasserie. M. François Duthoit présidait la réunion, entouré de MM. René Motte, Paul Brasseur, vice-président; Jean Dumortier, secrétaire général; Roger Masse, secrétaire; Jehan Charlie, secrétaire général de l'Union générale des brasseurs de France.

Une délégation des producteurs de lin et de chanvre au Sénat

Le groupe de Défense économique du Sénat, réuni sous la présidence de M. Edmond Cavillon, a reçu une délégation des producteurs de lin et de chanvre, qui lui a exposé la situation de la liniculture. Pour défendre la main-d'œuvre nationale, le Groupe a décidé de demander au gouvernement de restreindre, au strict minimum, les contingents accordés à l'étranger pour la liniculture française.

M. le comte Carton de Wiart, ministre d'Etat de Belgique a parlé jeudi soir, aux Facultés catholiques de Louvain

Un homme d'Etat belge qui a vécu pendant de longues années aux côtés du roi Albert Ier, M. le comte Carton de Wiart, ministre d'Etat, ancien Premier ministre, est venu parler jeudi soir, aux Facultés catholiques de Louvain, de cette grande figure. M. Carton de Wiart a été un confesseur aussi autorisé, avait attiré une foule d'élite dans l'Aula Maxima du boulevard Vauban. De nombreuses personnalités y présentaient. M. Delecamp, représentant de la Faculté de théologie, M. le cardinal Léonard, M. le général Condé, représentant le général commandant la 1re région, M. le général Miquel, M. Guillon, préfet du Nord et son chef de cabinet, M. Chaillet, M. Robin, procureur de la République, M. Alfred Thiéry, président du Tribunal de commerce; M. Dues, doyen de la Faculté de Droit, représentant M. Chatelet, recteur de l'Université de Louvain; M. Spruyt, bâtonnier, adjoint au maire de Louvain; M. Decaux, président des Amitiés franco-belges; MM. Thauvin et Moullet, conseillers de Belgique; les représentants de nombreux groupements d'artisans, commerçants belges et français; MM. Goudart, Schouteten, Dumortier, etc. Enfin, l'éminent conférencier était entouré des membres du corps professoral des Facultés catholiques: Mgr Lemaire, recteur; M. le chanoine Deconinck, vicaire; M. Eugène Duthoit, doyen de la Faculté de droit, etc.

ILLUSIONS

— J'ai encore maigri d'une lièvre !... Cela commence à devenir inquiétant !

L'affaire des détournements de pétrole de Dunkerque s'avère particulièrement délicate

L'affaire des détournements constatés à la Société des consommateurs de pétrole semble devoir engager des enquêtes tant de perspective que de patience, si on s'en rapporte aux difficultés que ceux-ci rencontrent au cours de leurs investigations.

AUTOMOBILISTES, VEILÉZ A VOS FEUX DE POSITION

Un jugement du Tribunal de simple police de Roubaix, présidé par M. Hopert, un jugement intervenu, qui rendait car il est appelé en fait à intervenir dans la matière. Voici les faits : Le 18 novembre à 18 h. 30, le conducteur d'une auto en stationnement, M. Kléber, à Croix, se voyait infliger un procès par deux gendarmes pour défaut d'éclairage. Le contrevenant reconnut les faits, protesta que la signalisation de la voiture faisait défaut, c'est parce que ses accumulateurs étaient déchargés.

Une délégation des producteurs de lin et de chanvre au Sénat

Le groupe de Défense économique du Sénat, réuni sous la présidence de M. Edmond Cavillon, a reçu une délégation des producteurs de lin et de chanvre, qui lui a exposé la situation de la liniculture. Pour défendre la main-d'œuvre nationale, le Groupe a décidé de demander au gouvernement de restreindre, au strict minimum, les contingents accordés à l'étranger pour la liniculture française.

Le Comité agricole de l'arrondissement de Lille se réunira le 16 janvier

Le Comité agricole se réunira mercredi 16 janvier, à 11 heures, à la Nouvelle-Bourse, salle des conférences, 2e étage (entrée par la rue de la Claf). Cette réunion aura lieu à l'issue de l'Assemblée générale qui sera présidée par M. le député de Lille, M. J. B. Lemaire, président du Comité agricole de l'arrondissement de Lille, à 16 heures, pour les membres du Comité agricole pendant l'année 1935.

Un jugement du Tribunal de simple police de Roubaix, présidé par M. Hopert, un jugement intervenu, qui rendait car il est appelé en fait à intervenir dans la matière. Voici les faits : Le 18 novembre à 18 h. 30, le conducteur d'une auto en stationnement, M. Kléber, à Croix, se voyait infliger un procès par deux gendarmes pour défaut d'éclairage. Le contrevenant reconnut les faits, protesta que la signalisation de la voiture faisait défaut, c'est parce que ses accumulateurs étaient déchargés. En effet, la voiture n'était éclairée que par un feu blanc. Le contrevenant reconnut les faits, protesta que la signalisation de la voiture faisait défaut, c'est parce que ses accumulateurs étaient déchargés. En effet, la voiture n'était éclairée que par un feu blanc. Le contrevenant reconnut les faits, protesta que la signalisation de la voiture faisait défaut, c'est parce que ses accumulateurs étaient déchargés.